

L'image des ingénieurs tend à s'améliorer selon un Sondage Ipsos

Montréal, le mardi 3 juin 2014 – Un [récent sondage Ipsos](#) réalisé pour l'Ordre des ingénieurs du Québec nous apprend que l'opinion publique à l'égard des ingénieurs se serait stabilisée au cours de la dernière année, avec un taux d'opinion favorable de 72 %. L'image des ingénieurs tend même à s'améliorer, avec une perception de compétence qui est passé de 66 % à 72 % au cours de la dernière année, retrouvant ainsi le niveau qui prévalait avant le début des travaux de la commission Charbonneau. Les révélations entendues à la commission avaient entraîné une détérioration importante de l'image de la profession dans l'opinion publique entre 2011 et 2013. Le taux d'opinion favorable était alors passé de 87 % à 72 %.

« Il faut se réjouir de ces résultats, qui sont somme toute positifs. Les multiples actions menées par l'Ordre pour concrétiser son Engagement envers le public ont certainement contribué à stabiliser les perceptions. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour retrouver le niveau de confiance des années 2000. L'Ordre et ses membres devront donc continuer à faire des efforts importants pour y arriver », a commenté Isabelle Tremblay, ing., vice-présidente en titre et vice-présidente aux Finances et trésorière de l'Ordre.

En mai 2013, le Conseil d'administration de l'Ordre s'est engagé à mieux protéger le public en agissant sur le plan de la prévention et de la discipline, à trouver des solutions concrètes pour répondre aux défis actuels de la profession, ainsi qu'à gérer la situation de manière transparente. Cet Engagement s'est traduit notamment par de nouvelles formations en éthique et en déontologie, par la création d'une unité d'enquête spécialisée dans les dossiers de collusion, de corruption et de contributions politiques au sein du Bureau du syndic, et par une intensification des communications de l'Ordre avec l'ensemble de ses parties prenantes. L'Ordre développe également un programme d'audits des pratiques d'affaires des firmes de génie-conseil en partenariat avec le Bureau de normalisation du Québec et avec l'apport – à titre d'observateurs – de deux ministères et de quatre organismes publics (Autorité des marchés financiers, Commissaire au lobbying du Québec, ministère des Transports du Québec, Office des professions du Québec, Secrétariat du Conseil du trésor et Unité permanente anti-corruption).

Compréhension du rôle de l'Ordre

Même si l'encadrement de la profession demeure le rôle le plus fréquemment attribué à l'Ordre, la compréhension du rôle de l'organisme demeure malheureusement floue au sein de la population. Toutefois, les répondants sont de moins en moins nombreux à penser que l'Ordre a pour mission de protéger les intérêts des firmes de génie-conseil (de 41 % en 2011 à 31 % en 2014) ou des ingénieurs eux-mêmes (de 61 % en 2011 à 54 % en 2014).

Les répondants considèrent que les activités de vérification des compétences (66 %) et de formation (62 %) sont les moyens les plus efficaces à la disposition de l'Ordre pour encadrer la profession.

De plus, les répondants ont identifié la communication de la répression (74 %) et la prévention (71 %) comme les moyens les plus efficaces pour rétablir la confiance du public envers la profession d'ingénieur.

Méthodologie

Ce sondage internet a été mené par Ipsos pour le compte de l'Ordre entre le 22 et le 27 mai 2014. L'échantillon était de 767 répondants québécois âgés de 18 à 74 ans. Une pondération a été appliquée aux résultats selon l'âge, le sexe et la région des répondants.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe quelque 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Aline Vandermeer
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253